

Article 1 : ORGANISATEUR

Le Club Photographique d'Epinal « Noir & Couleur » organise un marathon photographique à Epinal, à l'occasion de la Fête des Images.

Cette animation intitulée « **Photo-Marathon Noir & Couleur** » se déroule le **samedi 18 septembre 2021** dans les rues et différents quartiers de la ville d'Epinal. En cas de report de la Fête des images le marathon sera également reporté.

Article 2 : PUBLIC CONCERNÉ

Le Photo-Marathon Noir & Couleur est ouvert à toute personne physique majeure ou mineure.

Les participants mineurs de 15 ans et plus doivent justifier d'une autorisation parentale*

Les participants mineurs de moins de 15 ans doivent être accompagnés par une personne majeure et justifier d'une autorisation parentale, datée et signée*.

* L'autorisation parentale est à fournir aux organisateurs au moment de la validation de leur inscription, le jour du Photo-Marathon.

La participation à ce « Photo-Marathon-Noir & Couleur » est réservée aux photographes amateurs à l'exclusion des personnes ayant participé à son organisation, des membres du jury et de leur famille.

Le nombre de participants est limité à 30 participants (adultes) et à 10 participants (mineures).

Article 3 : PRINCIPE DU « PHOTO-MARATHON-NOIR & COULEUR »

Pour les participants majeurs :

Le Photo-Marathon se compose de 3 défis à relever, chacun sur une durée maximale d'une heure. Une seule photo par idée-thème est rendue à la fin du temps imparti. Les défis proposés sont adaptés au fait que le Photo-Marathon se déroule à pied dans la ville d'Epinal.

L'idée-thème de chaque défi est dévoilée simultanément à tous les participants au début de chaque heure allouée. Les photos doivent être prises durant cette heure. Les seuls traitements admis sont : le passage en monochrome, le recadrage, la surimpression s'ils sont disponibles dans l'appareil photo ou le smartphone. Aucune retouche à l'aide d'un logiciel externe ne sera acceptée.

Le nom de l'auteur ne doit apparaître ni dans le titre ni sur la photo afin de préserver l'impartialité, la bonne foi et la loyauté des membres du jury. Seuls les droits de Copyright inscrits dans les métadonnées sont admis.

L'inscription est nominative, par conséquent le participant s'engage à réaliser lui-même la totalité des photographies rendues lors de cette manifestation. Il est considéré comme l'auteur des images fournies en droit et responsabilité.

Chaque participant utilise son propre matériel :

- ✓ Appareil photo numérique ou smartphone.
- ✓ Carte mémoire vierge pour le transfert des photos et adaptateur USB en cas de format peu courant.
- ✓ Eventuellement flash, trépied, filtres et réflecteurs.

Pour les participants mineurs :

Le Photo-Marathon comporte 1 seul défi qui leur est dédié. Les principes et les modalités sont les mêmes que pour les majeurs. L'organisation n'encadrera aucun participant qui reste sous la responsabilité de l'autorité parentale.

Article 4 : DÉROULEMENT DU PHOTO-MARATHON

Les participants ont rendez-vous au **Centre Culturel d'Epinal, 4 rue Claude Gelée** avec leur matériel à l'heure correspondant à leur convocation.

Ils doivent :

- Valider leur participation en présentant :
 - ✓ le récépissé d'inscription
 - ✓ une pièce d'identité
 - ✓ une autorisation parentale datée et signée pour les mineursRappel : les mineurs de moins de 15 ans doivent être accompagnés d'une personne majeure.
- ✓ L'appareil photo ou smartphone utilisé
- Vérifier l'exactitude de l'heure réglée sur leur appareil (photo ou téléphone)
- Régler l'appareil en format jpeg, qualité et résolution maximales.

Pour chaque défi :

L'idée-thème est donnée à tous les participants.

L'heure limite de rendu de la photo est indiquée par l'organisateur avant le départ.

Au terme de chaque temps alloué (1 heure maximum) ou avant s'il le souhaite, le participant revient au lieu de rendez-vous et remet à l'organisateur sa carte mémoire, contenant une photo unique correspondant à l'idée-thème du défi en cours. Il est de la responsabilité du participant de s'assurer que sa photo a été réceptionnée dans le temps imparti.

Pour les mineurs :

Le déroulement est identique mais ne comporte qu'un seul défi.

En cas de non-participation à l'un des défis, le participant renonce à concourir pour le prix de ce défi et au prix du grand gagnant.

Article 5: JURY ET RÉSULTATS

Toutes les photos réceptionnées dans les temps impartis sont soumises à notation par le jury. Toute photo remise en retard sera refusée.

Le jury est composé de 5 personnes : 3 membres de Noir & Couleur, 1 membre délégué par la mairie d'Epinal et 1 membre désigné par l'union des commerçants partenaire du concours.

Le jury se réunit à huis clos pour délibérer, chaque membre du jury attribue une note à chaque photo, la note du jury est la somme des votes des 5 membres.

Les critères de sélection-du jury sont :

- ✓ le respect du thème imposé
- ✓ le respect des contraintes liées au traitement des photos
- ✓ la technique photographique
- ✓ la créativité /originalité
- ✓ la qualité de l'approche photographique.

Le jury est souverain : aucune justification ne pourra être demandée et aucun recours contre ses décisions ne pourra être admis.

Article 6: ATTRIBUTION DES PRIX

L'intégralité des recettes des frais d'inscription est redistribuée aux lauréats sous forme de lots, de bons d'achats ou de prestations. La liste des prix est communiquée aux participants lors de leur accueil.

Sept prix au total sont décernés selon la répartition suivante :

Participants majeurs :

- ✓ Trois Prix sont attribués pour la participation totale au concours.
- ✓ Un prix est attribué pour chaque idée-thème.

Participants mineurs :

- ✓ Un prix est attribué au lauréat.

Les prix sont remis en mains propres aux gagnants lors de la promulgation des résultats.

Les lots ne sont pas échangeables ou remplaçables par l'organisation contre un autre objet ou autre dotation, ni contre une quelconque valeur monétaire ; ils ne peuvent pas donner lieu à un remboursement partiel ou total.

En cas d'absence d'un des gagnants, il en sera avisé par mail et le prix sera à sa disposition au service de la Direction de la Culture d'EPINAL.

Article 7 : MODALITES D'INSCRIPTION

Les inscriptions sont ouvertes **jusqu'au dimanche 12 septembre 2021 24h** sur le site de l'organisateur à l'adresse :

<https://noiretcouleur.fr/>

Chaque participant majeur doit s'acquitter d'un droit d'inscription de 10 € à envoyer à l'adresse indiquée sur le bulletin d'inscription.

A réception du paiement, l'organisateur confirme l'inscription par mail à chaque participant. Il est de la responsabilité de ce dernier de vérifier que son adresse email est bien valide et du retour de l'organisateur sur la validité de l'inscription.

L'organisateur se réserve le droit de clôturer les inscriptions avant la date limite dès que le nombre maximal de participants est atteint.

Article 8 : ANNULATION ET REMBOURSEMENT

En cas d'annulation ou d'absence du participant, pour un motif de sa responsabilité, les frais d'inscription ne lui sont en aucun cas remboursés.

En cas d'annulation de la manifestation pour des raisons climatiques, sanitaires ou relatives à la sécurité, l'organisateur procède, dans ces cas uniquement, à un remboursement des frais d'inscription déjà versés.

Le club « Noir & Couleur » se réserve le droit d'annuler cette manifestation à défaut d'un nombre suffisant de participants (moins de dix). Dans ce cas, les frais sont remboursés aux personnes déjà inscrites.

En cas de report de la manifestation l'inscription est maintenue aux nouvelles dates.

Article 9 : RESPONSABILITÉS - DROIT A L'IMAGE

La responsabilité de la Ville d'EPINAL ainsi que celle du Club photo Noir & Couleur ne saurait être mise en cause si, en raison d'un cas de force majeure ou indépendant de sa volonté, le Photo-Marathon Noir & Couleur devait être écourté, prorogé, modifié ou annulé.

De même, l'organisateur ne peut être tenu responsable d'un incident, accident survenant à un des participants lors de ses déplacements et prises de vues. Les participants déclarent avoir pris connaissance du présent règlement et posséder une assurance responsabilité civile.

Le participant garantit en outre à la ville d'EPINAL et au Club Noir & Couleur que ses clichés ne portent pas atteinte à la vie privée ni au droit à l'image des personnes et/ou des lieux privés photographiés. Il fait son affaire de l'obtention des autorisations nécessaires de la part de la personne photographiée et/ou du propriétaire des lieux privés, pour l'affichage, l'exposition et la diffusion des clichés tel que le prévoit le présent règlement.

Le participant s'engage à ne pas tenir, proférer ou diffuser sous quelque forme que ce soit des propos ou contenus à caractère diffamatoire, injurieux, obscène, offensant, violent ou incitant à la violence politique, raciste ou xénophobe et de manière générale tout contenu contraire aux lois et règlements en vigueur, aux droits des personnes et aux bonnes mœurs.

La Ville d'EPINAL et le Club photo Noir & Couleur ne sauraient en aucun cas être responsables des participants et des conséquences de leurs actes.

Article 10: PROPRIETE INTELLECTUELLE DES PHOTOGRAPHES

Tout participant jouit du plein droit d'exploitation des photographies qu'il a réalisées dans le cadre du Photo-Marathon-Noir & Couleur, conformément au code de la propriété intellectuelle. Cependant il autorise la Ville d'EPINAL et le Club photo Noir & Couleur à utiliser ses photographies et ce, uniquement à des fins de promotion de la manifestation, sur quelque support que ce soit (publication, exposition, site internet, ...)

Les œuvres utilisées par l'organisateur mentionneront toujours le nom de l'auteur. Elles sont déclarées sans valeur commerciale : en aucun cas il ne sera versé aux participants des droits d'auteur.

Article 11 : INFORMATIQUE ET LIBERTE

Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, le participant dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles le concernant.

Si le participant souhaite exercer ce droit, il doit contacter le Club Noir & Couleur par mail à l'adresse suivante : noiretcouleur.epinal@gmail.com

Aucune information personnelle n'est collectée à l'insu du participant, ni utilisée à des fins non prévues, en dehors de cette manifestation culturelle.

L'organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement à sa convenance.

La participation au Photo-Marathon-Noir & Couleur implique l'acceptation pure et simple du règlement en vigueur le jour de la manifestation. Tout manquement au présent règlement entraîne la disqualification du candidat.

BULLETIN D'INSCRIPTION AU PHOTO-MARATHON NOIR & COULEUR

Nom & Prénom	Noir & Couleur	
Adresse	4 avenue du Président Kennedy	
CP Ville	88000	EPINAL
Date naissance	05 Mai 1906	
Tel Portable		
Email	noiretcouleur.epinal@gmail.com	
Contact d'Urgence	Nom et Numéro	
Carte de données	Carte SD	
N° participant	Fourni par le Club	

Bulletin à envoyer avec votre règlement à :

Noir & Couleur
4 avenue du Président Kennedy
88000 EPINAL

Autorisation parentale

Je soussigné(e) (nom, prénom) _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville : _____

Tél : _____ mël _____ @ _____

Autorise mon fils, ma fille à participer au « **Photo-Marathon Noir & Couleur** », organisé par l'association Noir & couleur. Et j'atteste sur l'honneur, que mon fils, ma fille, est bien couvert par une assurance en responsabilité civile.

Je note que les épreuves du marathon photographique se déroulent hors les murs, sans accompagnement ; de ce fait, je dégage l'organisateur de toute responsabilité pour tout incident ou accident qui pourrait subvenir à mon fils, ma fille, de son fait ou du fait d'autrui pendant la durée du marathon.

Fait à : _____ le : _____

Signature du responsable légal, précédée de la mention « Lu et approuvé »

Déroulement prévisionnel du PHOTO MARATHON pour les Participants MAJEURS

Quand	Quoi
11.30-13.00	Accueil des participants Majeurs & signature du règlement
13.00	Distribution Thème 01
13.00-14.00	Photos Thème 01
14.00-14.15	Collecte Photos Thème 01
14.15	Distribution Thème 02
14.15-15.15	Photos Thème 02
15.15-15.30	Collecte Photos Thème 02
15.30	Distribution Thème 03
15.30-16.30	Photos Thème 03
16.30-16.45	Collecte Photos Thème 03
17.15-17.45	Annonce des résultats projection des photos lauréates et remises des lots
18.30	Fin de la manifestation

Déroulement prévisionnel du PHOTO MARATHON pour les Participants MINEURS

14.45-15.00	Accueil des participants Mineurs
15.00	Distribution Thème Mineurs
15.00-16.00	Photos Thème Mineurs
16.00-16.10	Collecte Photos Thème mineurs
17.15-17.45	Annonce des résultats projection des photos lauréates et remises des lots